



LA CHAUX-DE-FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIAIA
WATCHMAKING METROPOLIS

Reçu le :	LE 9 DEC. 2011
Le (la) président(e)	<i>[Signature]</i>
Le (la) vice-président(e)	<i>[Signature]</i>
Le (la) secrétaire	<i>[Signature]</i>
1er (ère) conseiller(ère)	<i>[Signature]</i>
2ème conseiller(ère)	<i>[Signature]</i>

Conseil communal
Rue de l'Epervier 6
Case postale 68
2053 Cernier

La Chaux-de-Fonds, le 8 décembre 2011
CHANC

Monsieur le président du Conseil communal,
Mesdames les conseillères communales,
Messieurs les conseillers communaux,

Le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a pris connaissance avec une grande satisfaction du magnifique résultat sorti des urnes le dimanche 27 novembre dernier, résultat relatif à la future fusion de communes à large échelle que le Val-de-Ruz vivra prochainement.

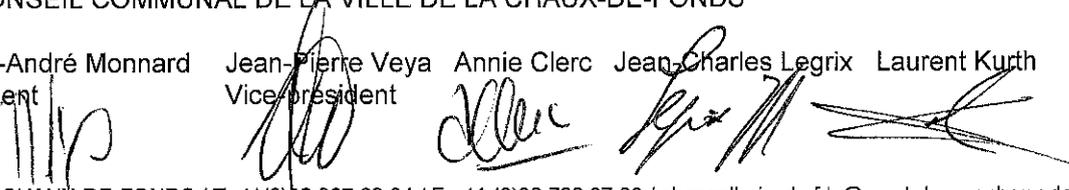
Nous tenons par le présent courrier à vous adresser nos plus vives félicitations pour ce résultat. Nous sommes convaincus que ce genre de démarche est porteur d'avenir. Les collectivités publiques, au niveau communal, ont tout intérêt à se réformer et à se rapprocher, voire, comme vous l'avez fait avec succès, à franchir le pas et à fusionner, si elles ambitionnent de faire entendre leur voix mieux encore. Nous sommes persuadés que le rôle des communes dans ce canton doit être renforcé. Plus forte, la future commune de Val-de-Ruz défendra mieux encore ses citoyens, qui bénéficieront par ailleurs à n'en pas douter d'un service public encore amélioré.

L'année 2012 s'annonce passionnante et chargée au Val-de-Ruz, car il s'agira de mettre en place la nouvelle administration communale. En toute humilité et simplicité, notre Conseil souhaite vous dire la disponibilité de la Ville de La Chaux-de-Fonds à vous assister ou vous conseiller, si vous en ressentiez le besoin, dans l'un ou l'autre domaine. N'hésitez pas, le cas échéant, à contacter notre Chancellerie (chancellerie.chxfds@ne.ch ou tél. 032 967 62 04). Cette dernière transmettra votre demande au service le plus à même de vous aider.

Nous nous réjouissons de compter un nouveau grand voisin et de collaborer avec les autorités de la future commune de Val-de-Ruz. Dans cette attente, nous souhaitons une excellente dernière année d'existence à la commune de Cernier et vous transmettons, Monsieur le président du Conseil communal, Mesdames les conseillères communales, Messieurs les conseillers communaux, nos plus cordiales salutations.

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pierre-André Monnard Jean-Pierre Veya Annie Clerc Jean-Charles Legrix Laurent Kurth
Président Vice-président



Conseil communal